

PERSONNEL DES USINES DE PLANÈZE

L. MARBOT & Cie.

Neuvic-sur-l'Isle (Dordogne)

Notre ligne de conduite

Savoir se comporter en **Homme** n'est pas chose si facile et nous voyons hélas ! tous les jours, autour de nous, bon nombre de nos semblables s'écarter très lourdement de la ligne de conduite qu'ils devraient suivre sans faiblesse, pour être des Hommes dignes de ce nom.

Si nous avons un doute quant à l'idéal vers lequel nous devons tendre, rappelons-nous les vers ci-après, si joliments traduits, de *Rudyard Kipling*, le célèbre auteur du " *Livre de la Jungle* " dont le fils héroïquement tombé pour la cause des Alliés pendant la guerre de 1914-18 repose en terre française :

Si tu peux voir détruit l'ouvrage de ta vie
Et sans dire un seul mot te mettre à rebâtir,
Ou perdre en un seul coup le gain de cent parties
Sans un geste et sans un soupir ;

Si tu peux être amant sans être fou d'amour,
Si tu peux être fort sans cesser d'être tendre,
Et, te sentant haï, sans haïr à ton tour,
Pourtant lutter et te défendre ;

Si tu peux supporter d'entendre tes paroles
Travesties par des gueux pour exciter des sots
Et d'entendre mentir sur toi leurs bouches folles
Sans mentir toi-même d'un mot ;

Si tu peux rester digne en étant populaire,
Si tu peux rester peuple en conseillant les rois,
Et si tu peux aimer tous tes amis en frère,

Si tu sais méditer, observer et connaître,
Sans jamais devenir sceptique ou dénigrateur ;
Rêver, mais sans laisser ton rêve être ton maître,
Penser sans n'être qu'un penseur ;

Si tu peux être dur sans jamais être en rage,
Si tu peux être brave et jamais imprudent,
Si tu sais être bon, si tu sais être sage,
Sans être moral ni pédant ;

Si tu peux rencontrer Triomphe après Défaite
Et recevoir ces deux menteurs d'un même front,
Si tu peux conserver ton courage et ta tête
Quand tous les autres les perdront,
Alors les Rois, les Dieux, la Chance et la Victoire
Seront à tout jamais tes esclaves soumis,
Et, ce qui vaut bien mieux que les Rois et la Gloire,
Tu seras un homme, mon fils.

NOTA. — La Rédaction tient à la disposition des personnes intéressées quelques exemplaires de ces vers reproduits sur joli papier bulle glacé, destinés à être conservés ; il vous en sera offert un, gratuitement, sur simple demande.

M. EDOUARD

MODELAGE

(suite)

Un pied d'enfant est potelé, et surtout très large par rapport à sa longueur. Avec l'âge, le pied croît plus en longueur qu'en largeur.

On a établi des séries de formes tenant compte de la loi de croissance du pied.

Les formes *fajiot*, pointures du 18 au 23 et les formes *enfant-fillette* du 24 au 34, sont établies sans tenir compte du sexe de l'enfant.

Au delà de la pointure 34, le pied du garçonnet tend à prendre les mêmes proportions que chez l'adulte homme.

Les formes *cadet* sont numérotées du 35 au 41.

Pour la grande fillette on a dû établir des formes plus étroites numérotées du 35 au 39.

(Suite en 3^{me} page)

Remise des diplômes aux vieux travailleurs (promotions 1946-1947) et des récompenses aux élèves des cours de formation professionnelle

Le samedi 4 septembre 1947, se trouvaient réunis dans la grande salle de la cantine, soigneusement décorée,

Monsieur André LAHILLONNE, Préfet, Président du Comité Départemental de l'Enseignement Technique ;

Monsieur COMBEAU, Inspecteur du Travail, et Monsieur MERLET, de la même administration ;

Monsieur GIZARDIER, Délégué de la Production Industrielle ;

Monsieur THOMASSON, Secrétaire Départemental de l'Enseignement Technique ;

Monsieur PICAUD, Secrétaire de la Commission Locale Professionnelle de Périgueux ;

Monsieur TAVERON, Directeur du Collège Moderne de Périgueux ;

Monsieur de SAINT-SIMON, Président de l'Union Générale des Syndicats du Commerce et de l'Industrie ;

Monsieur JAILLON, Secrétaire de l'Union Générale des Syndicats du Commerce et de l'Industrie ;

Monsieur GAUSSEN, Conseiller Général, Maire de Neuvic ;

Les Maires et Conseillers Municipaux de localités voisines ;

Les Représentants du Corps Enseignant ;

De nombreux amis de notre profession ou de notre localité ;

Notre personnel de maîtrise et de nombreux membres du personnel ouvrier, jeunes et anciens.

C'est qu'en effet avait lieu la remise des diplômes aux vieux travailleurs (promotions 1946-1947) et des récompenses aux élèves ayant suivi les cours de formation professionnelle.

Après avoir remercié toutes les personnalités qui n'ont pas hésité à consacrer quelques heures de leur temps précieux pour assister à cette cérémonie et nous témoigner ainsi tout l'intérêt qu'elles portent à ces cours, notre Directeur, Monsieur EDOUARD, brosse un tableau de l'œuvre accomplie et met en relief tout ce qu'il est nécessaire d'accomplir. Il cite aussi les succès obtenus par leurs élèves, qui témoignent la peine qu'ils se sont donnée pour

« Notre but, dit-il, est de créer chez tous, le sens de la responsabilité, sans laquelle tout effort est vain. Un ouvrier qui exécute un ouvrage sans se demander si celui-ci est réalisé de telle façon qu'il soit vraiment utile à la communauté de travail que représente l'Usine, n'a pas le sens de la responsabilité, et n'est pas un auxiliaire précieux pour l'Entreprise. »

Après, Monsieur DUTOUR, qui se donne beaucoup de mal pour l'exécution de ces cours, ne ménage pas ses conseils, et serait heureux de voir la concrétisation de ses espoirs, seule juste récompense de ses efforts.

Parlant ensuite des vieux travailleurs qui ont assidûment accompli leur devoir dans notre Entreprise pendant de longues années, notre Directeur associe au cours de cette remise de récompenses, jeunes et anciens, forts les uns par les autres, dit-il, les jeunes ambitieux de pouvoir dans un certain nombre d'années, affirmer eux-aussi leur fidélité à l'Entreprise ; les anciens, fiers de servir d'exemple aux jeunes.

La parole est ensuite donnée à Monsieur l'Inspecteur du Travail, à Monsieur le Président de la Chambre de Commerce, et enfin à notre éminent invité, Monsieur le Préfet.

Il serait trop long de publier en entier leurs allocutions, toutes pleines d'enseignements et exprimées avec finesse.

(Suite en 2^{me} page)



Vue partielle de quelques bâtiments de notre Usine

(Suite de la 1^{re} page)

Chacun d'eux attire l'attention des jeunes sur ce fait que le machinisme actuel ne doit pas engendrer uniquement des manœuvres, genre d'automates, mais au contraire des ouvriers qualifiés qui sauront puiser dans les cours de formation professionnelle les connaissances requises pour améliorer la technique moderne, s'élever dans la hiérarchie sociale et créer des familles où le bien-être sera accru.

A ce sujet, Monsieur le Préfet n'a pas craint d'avancer que les quelques heures consacrées par les élèves chaque semaine à ces cours, seraient peut-être trans-

13. KEIP Hubert	124	200
14. SAGET Christian	123	200
15. TRIMOULET Michel	120	200

Couture — 2^{me} année

1. MEDARD	171	1000
2. VIDAL	166	750

Couture — 1^{re} année

1. MARTIAL Paulette	162	1000
2. MILLARET Colette	157	750
3. PAJOT Raymonde	153	750
4. DEMOULIN Raymonde	144	500



M. le Préfet pendant son allocution

formées plus tard en années de prospérité pour eux, donc de bonheur ou de vie plus facile.

Pour clôturer cette mémorable journée, un vin d'honneur a réuni les personnalités, la Direction, les lauréats et les anciens dans une amicale atmosphère de confiance dans l'avenir de notre Entreprise.

Session 1946-47

PALMARÈS

Examen au certificat d'aptitudes professionnelles

Les épreuves écrites ont été subies au Collège Technique à Périgueux, le 8 juillet 1947.

Les épreuves pratiques, aux Établissements MARBOT, à Neuvic, le 5 juillet, en présence des Membres du Jury, composé de :

- M. Coulaud — Manufacture de chaussures à Périgueux ;
- M. Latour — Chef de fabrication aux Éts. COULAUD, à Périgueux ;
- M. Delage — Chef de fabrication et modeleur aux Éts. GEORGES, à Saint-Astier ;
- M. Picaut — Secrétaire de la Commission locale professionnelle.

Total des élèves présentés . . . 4
Reçus 4

- 1. POPPI Rodés . . . 302 points Mention bien
- 2. RIGAUD Roger . . . 290 "
- 3. LABRUE Albert . . . 280 "
- 4. DAIX André 270 "

A POPPI est attribuée, à titre de récompense, la somme de 3.000 francs.

A RIGAUD, LABRUE et DAIX, la somme de 2.000 francs, sur le compte personnel ou le livret de Caisse d'Épargne.

Cordonnerie — 2^{me} année

Sur un total de 8 élèves, classés : 8

	Points	Récompense sur le livret de Caisse d'Épargne
1. DUBOIS Henri	243	1000 fr.
2. DUMOULIN Michel	229	750
3. CHOURY Pierre	220	750
4. BONHOMME Michel	211	500
5. DUNY Louis	193	500
6. NOVO René	184	300
7. MORAN Jean	175	300
8. BLONDY	166	200

Cordonnerie — 1^{re} année

1. DUTEUIL Marcel	262	1000
2. FONMARTY Jacques	242	750
3. LAVAUD Robert	210	500
4. MONDOU Joseph	204	500
5. BELLET Gérard	172	500
6. ZUSSINO René	154	300
7. LEMAIN René	151	300
8. FARE Paul	138	300
9. LACOUR Bernard	137	300
10. ROBERT Jean	134	300
11. MOZE Claude	131	300
12. LACLOTTE Paul	126	200

5. BRONDEL M. Louise	139	500
6. BONNIN Yvette	135	300
7. BUNLET Rosine	130	200
8. HELLIN Geneviève	126	200
9. GARDE M. Thérèse	121	200

Section Mécanique

Présenté pour l'obtention du C. A. P. : 1

AUPETIT n'a pas obtenu la moyenne de points pour être reçu.

Il doit persister, suivre assidûment les cours, redoubler d'efforts pour obtenir son C. A. P. l'année prochaine. L'élève est attribuée la somme de 1.000 francs sur le livret de Caisse d'Épargne.

	Points	Le livret de Caisse d'Épargne
1. DUBOS Claude	144	1000
2. BEYLAN	108	750

Mécanique — 1^{re} année

1. DUBOS Jean	135	1000
2. SURRUGUE	117	750
3. FEYTOUT	90	500

Section Commerciale

Présentées pour l'obtention du C. A. P. Sténo-Dactylo : 2

Reçues : 1

Mlle. GIRAUDEL Fernande, de Mussidan, reçue. Mlle. GREILSAMMER n'a pas obtenu la moyenne des points pour être reçue.

Elle ne doit pas se décourager, mais au contraire persister et faire de nouveaux efforts pour obtenir son C. A. P. l'année prochaine.

Résultats des examens de STÉNOGRAPHIE et DACTYLOGRAPHIE
5 juillet 1947

Diplômes de l'Institut Sténographique de France Société de Sténo et Dactylographie du Sud-Ouest Centre de Neuvic

Sténographie

Diplômes :

100 mots — GREILSAMMER Yvonne, mention très bien	1000
--	------

80 mots — POPPI Sylvia	750
LABIDOIRE Marcelle	750

Certificats de mérite :

50 mots — PRIVAT Alice, mention très bien	500
LABRUE Paulette, mention bien	300
VOLON Laurence	300
HARDY Gilberte	300
DAUNAT Suzanne	300
PEYRUCHAUD Eliane	300
BORNE Marcelle	200
RONTEIX Simone	200

Calligraphie :

DUBOIS Paul, mention bien	500
NOYER Ginette "	500
LABRUE Paulette, mention assez bien	300
VOLON Laurence "	300
PRIVAT Alice "	300
MOZE Micheline "	300
NOYER Violette	200
SIMONNET Jeanine	200
BORNE Denise	200

Dactylographie

Section de 30 à 40 mots :	
MEUDEC Lucienne, mention bien	1000
HAUBOURDIN Lucette "	1000

Section de 20 à 30 mots :	
GREILSAMMER Yvonne "	750
BARBIÉ Renée	500

Section de 10 à 20 mots :	
PRIVAT Alice "	300
HARDY Gilberte, mention assez bien	300
DAUNAT Suzanne	200
ALLEMANDOU Jacqueline	200

Courrier :

MEUDEC Lucienne, mention très bien	1000
BARBIÉ Renée	500
GREILSAMMER Yvonne	500

Comptabilité (Degré élémentaire)

LABIDOIRE Marcelle, mention assez bien	300
GREILSAMMER Yvonne "	300
DUBOIS Paul	200

Cours d'Anglais

1. Ex-æquo: LABRUE Paulette, mention bien	300
VOLON Laurence "	300
DUTHEUIL Marcel "	300

Dans le cours de premier année, à M. DUBOIS Paul est attribuée la somme de 200 francs.

Cours de Musique

Il y a lieu de mentionner également les cours de solfège et de musique, donnés par M. SPEILEUX, organisés par MM. FAURE Fernand et LEMASSON, et qui profitent à près d'une trentaine de nos camarades.

SPORT

Nous profitons de l'occasion pour publier la liste des jeunes gens ayant obtenu le 28 juin 1947, à Neuvic, le Brevet Sportif Populaire, préparé par les soins du Centre d'Éducation Physique de l'Usine MARBOT; moniteur: M. MAUDUIT, et passés sous l'égide de l'U.F.O.L.E.P.

Jeunes gens qui ont déjà reçu le diplôme :

Fare, Lavaud, Bellet, Dubos Jean, Médard, Laclotte, Choury, Lavaud, Keip, Rey, Dubos Claude, Feytout, Coutellec, Dubesset.

Jeunes gens auxquels nous nous faisons un plaisir de remettre aujourd'hui le diplôme du B. S. P. :

Millaret, Pommier, Marselou, Robert Jean, Dubois Henri, Lacour Fernand, Lajarte Pierre, Zussino René, Labidoire Georges, Gagnadoux Michel, Surrugue Bernard, Darrouzès Gérard, Bonhomme Michel, Vergnaud Yves, Baudin Michel.

(Fin de l'article : page 3)



Examens du C. A. P. dans nos ateliers



PROMOTION 1947

Médailles de Mérite pour 20 ans de services consécutifs dans le même établissement

- NAUDET Adrien
- VALADE Jeanne
- MAZE Georges
- MEUDEC Jeanne
- ALLEMANDOU Louis
- VALLADE André
- POMMIER Abel
- CHAUMEIL André
- TEILLET Germaine (avec diplôme)
- CHOURY Marguerite (avec diplôme)

Chacun reçoit une prime de 4000 frs. offerte par la Sté. MARBOT

Médailles d'Argent pour 30 ans de services consécutifs dans le même établissement avec diplômes

- PORCHER Eugénie a déjà perçu la prime.
- LESPINASSE Augustin, prime : 6.000 francs.
- SARRAZIN André, prime : 6.000 francs.

Examens de Sténographie Dactylographie dans notre salle-école



MODELAGE

(Suite de la 1^{re} page)

Avec l'âge, le pied atteint son développement normal. On utilise les séries de formes pour homme du 38 au 46, les séries pour femmes du 35 au 41.

En général, en France, les pointures supérieures au 46 pour hommes, au 41 pour femmes se font sur commande.

Les grandes pointures sont très rarement demandées par les détaillants du Midi; au contraire, ceux de l'Est, du Nord, de la Savoie, doivent être approvisionnés en grandes pointures.

Mesures des grosseurs

On appelle grosseur ou largeur, la longueur du tour du pied mesurée au niveau des doigts, avec le mètre à ruban.

La clientèle préfère employer le terme largeur, alors que grosseur conviendrait mieux pour désigner une telle dimension qui tient compte de l'épaisseur du pied, épaisseur d'ailleurs difficilement appréciée, car un pied épais s'écrase pendant la marche.

Selon la race, les individus, selon l'effort que fournit le pied et selon le lieu où il exercera cet effort : arpentement, ville, montagne, le pied est plus ou moins large et doit être plus ou moins à l'aise dans sa chaussure.

Il a été adoptée une gamme de "largeurs" allant de 0 à 8. Les 0, 1^{re} et 2^{me} largeurs ne se vendent que dans les grandes villes où l'on recherche l'élégance au détriment du confort et où le pied s'atrophie, conséquence d'une vie sédentaire. Les 3^{me}, 4^{me}, 5^{me} et 6^{me} largeurs sont les plus courantes.

La différence d'une grosseur à l'autre est de 5 mm. dans la notation au point de Paris; de 1/4 de pouce, soit environ 6,35 mm. dans la notation au point anglais. Cette différence a lieu d'une pointure à la pointure suivante pour une largeur donnée et d'une largeur à la largeur suivante pour une pointure donnée. La classification anglaise est plus économique.

Avec 8 largeurs désignées par les lettres A B C D E F G H, contenant moins de pointures, elle permet de chauffer une plus grande gamme de pieds. La classification au point de Paris comprend 9 largeurs. Il est vrai que, seuls, quelques rares fabricants emploient les largeurs 01 et 8.

Remarques : 1^o Dans la notation au point de Paris du 35 au 46, on obtient la grosseur en cm. en ajoutant à la pointure le numéro de largeur et en divisant cette somme par 2.

Exemple : le 42 4^{me} largeur chaussure

$$\frac{42 + 4}{2} = 23 \text{ cm. ou } 230 \text{ mm. de grosseur aux doigts.}$$

2^o Dans un soulier bas, le pied a plus besoin d'être "maintenu" que dans une bottine.

Par suite, on donne en général "aux formes" pour le coup de pied, une grosseur égale à la grosseur aux doigts, augmentée de 5 mm. pour les souliers bas, de 10 mm. pour les chaussures montantes.

Résultat du concours de PHOTOS des VACANCES

1 ^{er} prix	1.000 francs	M. TRIMOULET Lucien
2 ^e "	750 "	M. WALTER
3 ^e "	500 "	M. RIBEYROL
4 ^e "	300 "	Mlle. NALBERT
5 ^e "	200 "	M. DUTEUIL Marcel
6 ^e "	200 "	M. GRAND Raymond

Dans notre prochain numéro, nous publierons quelques-unes des photos de ces lauréats.

Nous informons tous les concurrents non classés dont les noms suivent, qu'ils recevront, chacun, à titre d'encouragement, un rouleau de pellicules offert par la Direction et par M. CHATELIER, photographe.

Lescot, Choury Pierre, Penet, Didelon, Lamontagne Jacqueline, Latournerie, Tesson, Rogel, Piazanet, Duthoit, Béral, Ohrel Odile, Grébil, Colinet, Benoit.

PHOTOGRAPHIE

La photo en couleurs

On entend souvent parler de photos en couleurs, et l'idée générale que la plupart s'en font est souvent erronée. Pour certains, les photos en couleurs ne sont que de simples épreuves colorées; pour d'autres, les épreuves sont obtenues directement sur papier; aussi nous devons dire exactement où l'art photographique en est à ce sujet.

Jusqu'à ce jour, aucun procédé n'est absolument parfait. Les photos dites en couleurs naturelles n'ont de naturel que le nom. La technique la plus usitée est obtenue par le procédé Technicolor. Chacun a pu voir des films dans le genre du *Voleur de Bagdad*. Il faut cependant admettre que si les couleurs charment la vie, elles ne sont pas semblables aux couleurs de la nature. En principe, les teintes sont beaucoup trop exagérées; tous les acteurs ont le visage trop rouge, et le ciel est beaucoup trop bleu.

Très peu de temps avant la guerre, les Allemands ont mis au point un nouveau procédé appelé *Agfacolor* qui amène une sensible amélioration dans la reproduction des couleurs. Vous pourrez facilement juger de la différence avec les films anciens en allant voir le nouveau film français *Le mariage de Ramuntcho* qui a été tourné avec cette technique nouvelle.

Quant à la photo d'amateur, diverses marques, telles que *Kodak* et *Lumière* avec leurs films *Kodachrome* et *Lumicolor*, ont mis la photo en couleurs à la portée de tous. Le seul inconvénient provient de ce qu'il n'existe aucun procédé jusqu'aujourd'hui pour inverser les photos, c'est-à-dire qu'une photo tirée ne pourra être vue que par transparence ou par projection sur un écran. Il ne pourra donc être fait qu'un seul exemplaire, puisque le film sert d'épreuve. Cependant on annonce la sortie, dans des temps prochains, de nouveaux films, d'où il sera possible de tirer des épreuves sur papier. Ce sera là, un grand pas d'accompli vers une marquante amélioration qui ouvrira de vastes horizons en la matière.

Quelles sont les méthodes trichromes actuelles? Il faut surtout bien différencier la photo en couleurs d'amateurs et la photo en couleurs cinématographique, les deux procédés n'étant pas les mêmes.

La reproduction des couleurs sera obtenue par le mélange convenablement dosé de trois radiations simples. L'une dans le bleu-violet, l'autre dans le vert et la troisième dans le rouge.

On obtient le film en couleurs cinématographique avec une caméra munie de trois objectifs, montés chacun avec un filtre spécial et photographiant trois films différents qui impriment séparément les couleurs ci-dessus. La projection de ces trois films se fera sur un seul comportant les trois émulsions sur la même couche. En confondant ces trois couleurs on obtient le résultat recherché. Cette méthode permet de tirer un nombre illimité de copies du film.

Pour la photo d'amateur on utilise la synthèse additive qui consiste à enchevêtrer les trois images élémentaires sur le même film, les trois émulsions de couleurs, comme pour les copies du film cinématographique, existant sur couches superposées. On aura ainsi une seule épreuve en couleurs qui ne pourra être vue que par transparence.

Enfin, les journaux spécialisés dans la photographie professionnelle annoncent qu'un inventeur de Los Angeles, *M. Richard Thomas*, vient de mettre au point, pour la cinématographie d'amateur, un procédé qui permet de faire des bandes en couleurs sur films cinématographiques ordinaires. Se rendant compte du rendement remarquable de l'image obtenue sur film 8 mm., qui est le quart environ de l'image du film 16 mm., il enregistre tout simplement ces trois images sur l'emplacement occupé par une image 16 mm.; une première sur la partie supérieure gauche et les deux autres sur la partie supérieure droite du film, l'une au-dessus de l'autre. La partie optique de l'appareil est composée d'un seul objectif muni d'un jeu de trois prismes montés eux-mêmes avec les trois filtres de couleurs classiques: bleu-violet, vert et rouge. Ces prismes séparent les faisceaux lumineux. Le film employé est un film panchromatique. On obtient ainsi trois photos noires de chaque vue. La couleur se fait au moment de la projection au moyen d'un projecteur muni d'un objectif à prismes pourvu de filtres identiques à ceux de la prise de vue. Les trois films donnent les trois couleurs qui, en se confondant sur l'écran, forment la photo en couleurs. Ce qui est très intéressant, c'est que par simple changement d'objectif on passe de la couleur au blanc et noir.

Voici brièvement exposés, les procédés pour la photo en couleurs. Il reste encore beaucoup à faire dans ce domaine, mais nous ne doutons pas que, prochainement, la véritable photo en couleurs naturelles verra le jour.

CHATELIER

LOU SIGNAU

Moun vesí, crane telarèu,
Coumo un en vèu gaire à soun âge,
A vint ans, un còu de taurèu,
L'elpano carrado e se crèu,
Deija 'n'important persounage.

Vitè de drap tout flambe niòu,
Avio preis lou tren per Mouessido
Rasi dous gros marchands de bloüs
Aus quaus l'un d'outet lou lignòu
Sens jamai dòutèt la pepido.

N'eran pas à mitan chami
Quis gueusards d'imour moucandiero,
Belugous coumo uno fermi,
S'en eron deijà fait 'n'ami
E galejaven de primièro.

N'ovian dit dòu negre, dòu blanc,
Dòu que fai rire e vous desarmo,
Quand tout d'un cop, d'un memo lan,
Van s'elfourc... òu fà semblant...
A tirè lou signau d'alarmo.

Tiraven pas, bien entendu
Car sabian dempei lounjo pauso,
Que tirè ero defendu
E qu'un proucès sirio perdu
Per quau lou tirario sens causo.

Lou joùne ome de soun coutat
Lous eipavo fà e d'en rire :
L'auria fai segre de sietat,
Bajavo : « Nei ca pas pitat,
Qu'ei lou mens qu'un en peche dire. »

Après farço, massies-maneis,
Lous finassiés chanjen de plaço,
S'en van de tras lous cabineis
Sens perdre lou signau d'ous eis :
Voulían sabeí ço que se passo.

N'eipereh gaire : lou nesciau,
En lou veire batre en retreto,
Ne fai qu'un bound jurqu'au signau,
S'i pendilha mai pas tout slau
E tanquetan lou tren s'arreto.

Arrièbo un moussur galounat
E seriús coumo un meitre d'armo,
Damando : « Lou quau a sounat,
A tirat lou signau d'alarmo. »

— « Qu'ei lou moussur e d'uno mo. »
Fai l'autre en levà sa casqueto.
— « Votre noum ? fai l'agent, doumo
Preparas votro boursiqueto.

Extrait de "Au tico tico dòu Mouli"
de André CHAMPARNAUD

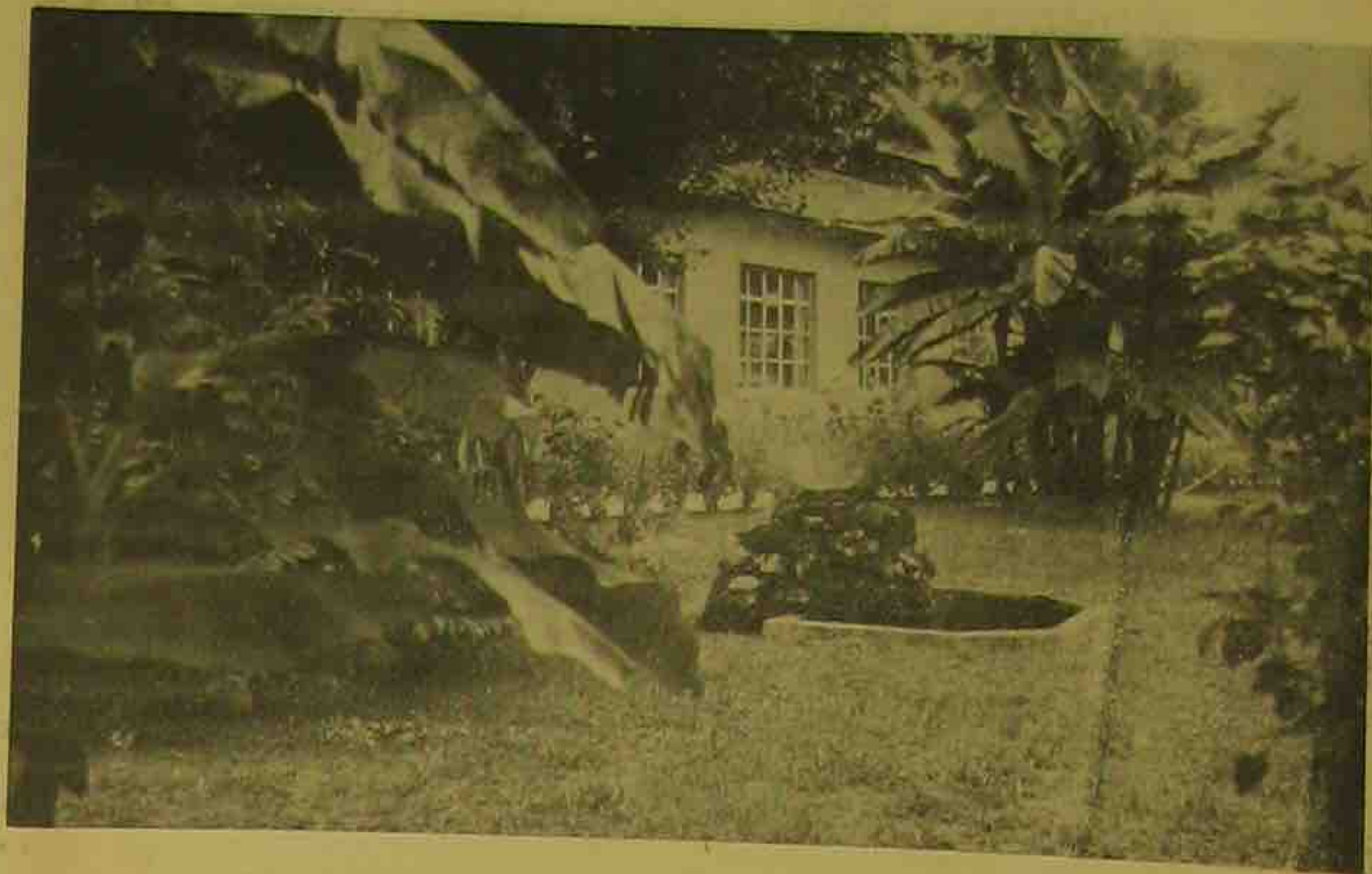
Mainteneur du Félibrige
Vice-Président du BOURNAT

NOS MASSIFS

A la reprise du travail, après les congés, quelle ne fut pas notre surprise en regardant les massifs !

En effet, un jet d'eau laissait retomber sa pluie fine sur un bassin où de bizarres poissons rouges allaient et venaient parmi de grosses pierres moussues dont le prolongement surplombait ce vivier de quelques mètres. Un immense escargot, dans une ascension laborieuse, se dirigeait, inconscient, vers un serpent (genre cobra) qui semblait le guetter derrière une grosse pierre, tandis que les amanites géantes au bariolage notoire avaient quitté leur emplacement primitif pour venir goûter la fraîcheur de cette pluie artificielle...

Et le peuplier, les bananiers, le sapin, les balsamines, les rosiers, et jusqu'au vert gazon sont fiers de cet enrichissement de nos massifs qui apportent aux rentrées et aux sorties la note coquette et agréable dont nous avons déjà parlé.



SUITE

COLOMBOPHILIE

SUITE

Admettons cependant que les yeux du pigeon voyageur soient de puissants télescopes et inclinons-nous une fois de plus, devant l'affirmation de nos contradicteurs. Décidons-nous alors à lâcher à 100 kilomètres.

Cette fois, si vous le voulez bien, servons-nous du chemin de fer pour transporter nos pigeons voyageurs.

Que constatons-nous ? Les querelles habituelles, de l'agitation dans les paniers, mais avec la nuit, le calme revient et chaque pigeon dort paisiblement.

A l'arrivée, nous faisons décharger nos paniers. Les circonstances atmosphériques sont favorables, nous décidons de lâcher.

Dès que les paniers sont déposés sur le quai de la gare, une inquiétude se produit dans la colonie ; les pigeons voyageurs tournent fébrilement la tête, manifestent une agitation extrêmement visible ; il semble qu'un premier travail se produise déjà.

Donnons la liberté à nos pigeons voyageurs. Que vont-ils faire ? Ils exécuteront exactement le même vol circulaire qu'au cours des précédents exercices, ils s'élèveront à une hauteur moyenne, après quoi ils disparaîtront.

On remarquera qu'en tenant compte de la sphéricité de la terre, le pigeon voyageur devrait s'élever à 785 mètres pour voir son colombier, ce qui déjà est une hauteur qu'il n'atteint jamais.

Si cette opération n'est pas concluante, lâchons nos pigeons à 200 kilomètres. De là, pour voir leur colombier, il faudrait qu'ils s'élèvent à 3143 mètres ; à 300 kilomètres il faudrait qu'ils montent à 7076 mètres ; à 400 kilomètres, à 12.586 mètres.

Arrêtons-nous, nous versons dans l'absurde. Et qu'est-ce qu'une course de 400 kilomètres pour un pigeon voyageur ? Une promenade, nous l'avons dit, puisque certains pigeons voyageurs accomplissent des trajets de plus de 1000 kilomètres.

On objectera sans doute que les hauteurs que nous venons de donner sont calculées à la côte 0 et que le pigeon voyageur peut se diriger sur une élévation de terrain ou un monument, d'où il retrouvera son colombier par la force de l'habitude ou encore de l'observation.

Examinons donc ce que vaut la remarque.

Une élévation de 300 mètres est visible à 120 kilomètres en s'élevant à 300 mètres de hauteur. Apercevoir une élévation de terrain à 120 kilomètres n'est pas chose facile, on en conviendra. Mais ne repoussons point *a priori*, l'hypothèse, admettons-la même possible.

Une élévation de 1000 mètres est visible à 150 kilomètres en s'élevant à 100 mètres, mais cette élévation de 1000 mètres ne pourrait être visible à 220 kilomètres

qu'en s'élevant à 1000 mètres. Une fois de plus la théorie de la vue tourne à la confusion de ses auteurs.

On nous opposera enfin que le pigeon voyageur aveugle ne regagne pas son pigeonnier. Qu'est-ce que cela prouve ? Qu'il y a une corrélation entre les sens, pas autre chose.

Au reste, le chien aveugle ne chasse pas, et il n'est pas à notre connaissance que l'animal chasse avec ses yeux. L'odorat seul le guide et, là encore, il faut admettre une corrélation entre les sens.

Ceci exposé, on conviendra que les yeux du pigeon voyageur n'entrent pour rien dans l'acte du retour au colombier.

La théorie des points de repère découle des mêmes principes.

Le pigeon voyageur, au cours de ses entraînements successifs, noterait dans sa mémoire les endroits par lesquels il est passé ; ce serait, en quelque sorte, un jalonnement qui lui permettrait de retrouver le chemin du retour. Les anecdotes démontrent combien cette théorie est fragile et, bien mieux, qu'elle ne résiste pas un instant à un examen sérieux.

Mais il y a mieux et je tiens ceci du capitaine de SAUVIGNY appelé à suivre des cours de colombophilie au G. Q. G.

Un docteur de Paris possédait un couple de pigeons voyageurs qu'il tenait en volière. Un jour, se retirant à la campagne, il emmena ses pigeons voyageurs et comme il existait un colombier dans sa nouvelle demeure, il les y plaça. Après leur avoir fait faire une couvée, il ouvrit la trappe, persuadé que ses pigeons voyageurs, n'ayant jamais volé ailleurs, se fixeraient au toit. Or, les pigeons voyageurs partirent et retournèrent à Paris où ils furent recueillis près de leur ancienne volière.

(à suivre)

LAFONT Robert

D'après Louis PALLIEZ, Président Général de la Fédération des Sociétés Colombophiles de France

Un bon nettoyage de votre machine vous permet d'en déceler plus facilement les pannes

CARNET BLANC

Monsieur MOLITOR Albert, de la chaîne 431, avec Mademoiselle BONHOMME Gilberte, de la Vézysière.

Monsieur PETIT Albert, de la chaîne 422, avec Mademoiselle QUEYREL Mugette, des Meuniers.

Monsieur DUPEYRAT Raoul, de la manipulation 401 avec Mademoiselle POUPON Jeanne, de St-Léon.

Nos meilleurs vœux de bonheur et de prospérité.

CARNET ROSE

Monsieur CORONADO, de la chaîne 423, et Madame, nous font part de la naissance d'un fils, prénommé MICHEL.

Monsieur NAUDET et Madame, d'un fils prénommé ROGER.

Monsieur CLUZEAU et Madame, d'une fille prénommée NICOLE.

Monsieur MUNOZ, de la chaîne 431 et Madame, d'un fils prénommé JOSÉ.

Nos meilleurs vœux aux bébés. Sincères félicitations aux heureux parents.

DE TOUT UN PEU

PROJET DE MARIAGE

- La jeune fille que nous vous présentons est une nature d'élite ; elle a de l'esprit jusqu'au bout des doigts.
 - J'aimerais mieux qu'elle ait soudé un bon crachet de tapisserie.
 - Elle est femme de lettres, Monsieur.
 - J'aimerais mieux qu'elle soit femme de ménage.
 - Elle fait admirablement les vers.
 - J'aimerais mieux qu'elle les rince.
 - Mais songez que c'est une femme qui ira à la postérité.
 - J'aimerais mieux qu'elle aille au marché.
- Et le mariage fut rompu.



TRAVAUX AU COURS DES VACANCES

Il y a beaucoup de travaux dits "d'entretien", dans la mécanique, l'électricité, le bâtiment, etc., qu'on ne peut se dispenser d'effectuer immédiatement sans encourir tôt ou tard les conséquences d'un arrêt brusque, d'où des réparations bien plus longues et bien plus onéreuses.

Il en existe cependant, dont l'exécution peut être différée et avoir lieu pendant les congés par exemple, si les responsables jugent que la date ultérieure choisie n'aura aucun fâcheux inconvénient.

La réfection des chaînes, les transformations ou nouvelles installations électriques, la révision complète des machines, nécessitent beaucoup trop de temps pour les effectuer en plein travail, et les vacances sont tout indiquées pour leur réalisation.

C'est pour ces raisons que nous voyons sur la photo ci-contre l'équipe du Service 700, qui a quitté pendant quelques instants sa tâche indispensable et délicate, pour poser devant l'objectif et savourer l'ombre du bananier.

A la rentrée, leurs camarades trouveront ainsi machines et autres en état, pendant qu'eux font à leur tour se délasser, contents d'avoir bien travaillé pour la cause commune de l'Entreprise.

Éd

L'enfant importante permet le sujet le sujet. Étant d'être nos père à l'enfant. La gymnastique toutes les gères nos père à l'enfant. 1° Savoir alors que la 2° Posséder logeant le c thorax insuff 3° Posséder recourir à l' mobile de la le volume du L'enfant peut entrepre Elle répon 1° Conse laquelle n'a q 2° Se ga avec le man ailleurs l'inco peuvent déter 3° Cultive action bienfa



A deux reprise public avec une du But où elle co Harmonie, à l'occa cole de Neuvic, ex musical. Une foule sée affirma sa confia distinguent et mérite Allons, un peu de de plus en avant progrés que vous air Le but de notre Ha simple satisfaction pe reuse de plaire au pu

Éducation physique de l'enfant

L'enfance est l'âge de l'éducation générale. Une place importante appartient à l'éducation physique car elle permet l'instauration d'habitudes utilitaires qui suivront le sujet au cours de toute son existence.

Étant donnée l'importance de l'acte respiratoire, qui gère nos possibilités, l'indication première est d'apprendre à l'enfant à respirer.

La gymnastique respiratoire doit être à la base de toutes les gymnastiques infantiles.

1° Savoir respirer par le nez. Organe respirateur, alors que la bouche est un orifice alimentaire.

2° Posséder une respiration thoracique, le thorax logeant le cœur, lequel ne doit pas être enserré dans un thorax insuffisant.

3° Posséder une respiration abdominale, c'est-à-dire recourir à l'intervention du muscle diaphragme, plancher mobile de la cage thoracique qui, par son jeu, augmente le volume du thorax.

L'enfant ayant acquis une respiration correcte, on peut entreprendre la gymnastique proprement dite.

Elle répondra à certaines indications générales :

1° Conserver à l'enfant sa souplesse originelle, laquelle n'a que trop de tendance à disparaître avec l'âge.

2° Se garder des exercices de force incompatibles avec le manque de musculature. Ces exercices ont par ailleurs l'inconvénient de retentir sur le squelette où ils peuvent déterminer des déformations.

3° Cultiver les exercices d'équilibre. Ceux-ci ont une action bienfaisante sur la statique générale du corps.

Plus spécialement sur la rectitude vertébrale. Or, on sait la fréquence des déviations du jeune âge.

4° Pour que l'éducation physique de l'enfant atteigne son but, elle doit l'intéresser. Il faut donc savoir laisser aux jeux une place nécessaire et suffisante.

Se garder pourtant d'orienter l'enfant vers des pratiques sportives prématurées. L'émulation offre en effet de graves dangers, incitant les sujets à dépasser en cours de compétition leurs possibilités physiologiques.

Gymnastique féminine

Deux considérations dominent ces gymnastiques :

La première, que le sexe féminin est faible... comparativement au sexe masculin et qu'on ne saurait imposer à la femme un effort athlétique, le combat *athlos* devant rester du domaine masculin.

La seconde, que physiologiquement, la femme est le support de l'espèce, et qu'on doit, en conséquence, ménager ledit support.

Faut-il faire remarquer en outre que le caractère dominant de la femme est la grâce, que rien ne doit diminuer cette prédominance, que, tout au contraire, doit être mis en pratique pour l'exalter.

D'où l'orientation vers la culture de l'adresse et son corollaire, la souplesse, dispensatrice de grâce, sur laquelle le facteur force possède une déplorable influence.

Dans le jeune âge, l'éducation physique est *indifférente* envisagée au point de vue sexuel. L'enfance du petit garçon ou de la petite fille est toujours l'enfance.

Cependant la femme conserve très longtemps une personnalité infantile au point de vue physique. D'aucuns ajoutent même au point de vue moral.

Au stade jeune fille, la puberté a des conséquences plus manifestes que chez le garçon, et mensuellement, la femme traduira désormais sa féminité par des phénomènes qui en imposent le rappel.

Notion qui, dans le domaine de l'effort physique, limite les possibilités corporelles, encore que certains sujets aient tendance à négliger cet avertissement de la nature.

Les gymnastiques féminines ont une indication : l'harmonie. Elles doivent emprunter aux mouvements continus et arrondis de la méthode française, sans pour cela tomber dans l'excès de la danse ou de l'acrobatie.

Soulignons que le reproche fait à ces gymnastiques de ne point demander un travail suffisant demeure sans valeur.

Un homme soumis à une séance de gymnastique harmonique, ne tarde pas à ressentir les effets de la fatigue, traduction absolue que, dissimulé, l'effort existe.

Observation intéressante : l'homme est même plus fatigué que la femme, mieux adaptée aux productions gérées par la souplesse.

La gymnastique féminine peut-elle emprunter aux sports ? Oui sous certaines réserves. Dans la gamme sportive, la natation, l'aviron, concourent à assurer la correction des attitudes tout en renforçant la paroi abdominale.

En fait, la femme peut cultiver son corps. Elle le doit.

D' HUOT

Responsable du Service Médical de l'Usine MARBOT

MANIPULATION 4.01



C'est dans cette manipulation que premières, semelles, talons, contreforts, couche-points, etc., sont découpés, montés s'il s'agit du talon, assemblés s'il s'agit de la première de la semelle renforcées.

Parallèlement à l'atelier 405, nous avons déjà succinctement parlé, dans nos travaux effectués dans cette manipulation demandent beaucoup d'attention et de conscience, surtout dans la coupe de la semelle et de la première. En effet, comme pour la tige, le sens et l'épaisseur doivent être respectés, les défauts évités et il est indispensable d'extraire le plus grand nombre de pièces possible dans la surface dont on dispose, le cuir étant contingenté, excessivement cher, et alloué parcimonieusement par les organismes responsables.

Sur la photo de gauche, nous voyons la coupe de la semelle à l'aide d'une presse perfectionnée et rapide.

Où sont les premiers "balanciers" à main ?
CONTREFORT. — Autrefois, le cordonnier découpait son contrefort dans le flanc ou le collet, le trempait dans l'eau, l'égouttait, le "parait" au tranchet et après le montage, le "battait" longuement au marteau afin qu'il épouse bien la forme. De nos jours, après la coupe, le parage, le galbage, il est pressé à la machine (voir photo de droite) et s'adapte parfaitement et rapidement à la forme pour laquelle il aura été étudié.



MUSIQUE ET CHANT

A deux reprises, notre Société a affronté le public avec une grande assurance. Après la fête du But où elle connut son premier succès, notre Harmonie, à l'occasion des fêtes du Comice Agricole de Neuvic, exécuta fort bien son programme musical. Une foule nombreuse et vivement intéressée affirma sa confiance à ces jeunes artistes qui se distinguent et méritent nos compliments.

Allons, un peu de persévérance, et quelques pas de plus en avant pourront vous rendre fiers des progrès que vous aurez su réaliser.

Le but de notre Harmonie ne se borne pas à une simple satisfaction personnelle; elle est plutôt désireuse de plaire au public; c'est pour cette raison

qu'une chorale vient d'être constituée et que nous invitons, toutes les cordes vocales qui désirent vibrer à ne pas rester dans l'ombre...

Enfin, pour parfaire nos exécutions publiques, une batterie de grande envergure est en bonne voie de formation. Incessamment, des clairons, trompettes et tambours seront à notre disposition. Ne les laissez pas dormir.

Jeunes qui aimez la musique, profitez-en, car un chef dont le talent n'est plus à faire saura vous guider dans la vraie voie musicale et vous permettre d'obtenir des résultats dont vous serez agréablement surpris.

UN « PLÉONASME »

— Pourquoi boîtez-vous ainsi?, demande un capitaine à une recrue qui traîne la jambe péniblement.
— J'ai un ongle incarné dans la chair, mon capitaine.
— Mon ami, il faut dire seulement un ongle incarné; en ajoutant « dans la chair » cela constitue un pléonasme. Maintenant, allez trouver le major.
Le poilu se présente le lendemain à la visite.
— Qu'avez-vous ? lui demande le docteur.
— Un pléonasme, Monsieur le major. Je vas enlever ma chaussette pour vous le montrer.

M. ÉDOUARD, Directeur

A. LESPINASSE, Rédacteur

Comice Agricole de Neuvic le 14 septembre 1947

Pour la première fois depuis 1938, a eu lieu un Comice agricole à Neuvic. Il fut placé sous la présidence de M. Gory, Directeur des Services Agricoles du département.

Dès le samedi soir, la retraite aux flambeaux entraînée par notre Harmonie, tant à Neuvic qu'à Théorat ou à Planèze, qu'elle marqua d'une note gaie depuis longtemps oubliée, sembla plonger les paisibles habitants de notre cité dans l'inédit, et effacer momentanément les heures angoissantes qui ont jalonné tant de chemins durant la grande tourmente.

C'est par un temps splendide que se sont déroulées exposition et fête.

Le dimanche matin, la fanfare, les salves d'artillerie et les cloches ont reveillé en sursaut bon nombre de Neuvicois qui ont goûté ces vieilles traditions qui nous sont chères comme elles l'étaient à nos aïeux.

Vers neuf heures commence le défilé des exposants et nous admirons de magnifiques paires de bœufs limousins, de superbes vaches de même race; les moutons charmois appartenant à M. Dubos, de Champcevinel, attirent particulièrement l'attention. A M. Cabrol, un groupe de porcs de race périgorde, dont une truie accompagnée de sa nombreuse progéniture, méritent d'être signalés. C'est ensuite les élevages de M. Fabre, à Bassy; de M. Olivier de Laurière, à Fournil; l'élevage départemental de Vauclaire, et enfin l'élevage Marbot, composé de quatre génisses de trois ans, de deux génisses de sept mois et d'un reproducteur de deux ans; tous de race hollandaise.

M. Grégoire, Directeur des Services Vétérinaires du département, fait en pleine exposition une causerie fort appréciée sur les différentes espèces présentées.

Sous la halle réservée à l'exposition des oiseaux de basse-cour, les visiteurs s'arrêtent devant des Legorn, des Sussex, de même que devant un lot de cannes Kaki de l'élevage Marbot, et l'œil en quittant les volatiles est charmé par de magnifiques fleurs odoriférantes dues aux soins attentifs de Mme. Brondel de Chanrouil.

Le soleil, qui est aussi de la fête, darde ses rayons sur les animaux qui s'impatientent et qu'on reconduit vers leurs étables respectives.

L'après-midi, il nous est agréable d'assister au défilé des chars que la ferme Marbot a présentés: char du lait avec un énorme bidon qui semble sous la protection d'une superbe génisse; l'autre re-

présente la basse-cour; sur une plate-forme ont été aménagées des cages où figurent tous les spécimens, ainsi que trois beaux porcelets, à la place d'honneur; le tout remorqué par nos chevaux. Pendant ce temps, la fête foraine bat son plein et les coureurs cyclistes disputent les prix d'une compétition.

Enfin, voici le moment des récompenses. Une foule nombreuse se presse derrière la mairie. M. Gausson, maire et conseiller général, prend la parole et fait un magistral historique des comices agricoles à Neuvic; ensuite, le sympathique régisseur de notre ferme, M. Ribeyrol, Président du Comice, remercie les agriculteurs et les invite à venir nombreux grossir les rangs de ceux qui veulent aider l'agriculture française à s'élever à la

le Directeur des Asiles de Vauclaire et son régisseur, M. Micoine; Olivier, de Fournil, et tous ceux qui, par leur contribution, ont voulu donner à cette journée toute l'ampleur qu'elle devait revêtir.

Ce comice a connu le succès grâce aux organisateurs et surtout aux cultivateurs qui comprennent que, plus que jamais, ces manifestations, pour étudier en commun les meilleurs procédés de culture et d'élevage, sont indispensables à la renaissance des produits de notre sol et de notre cheptel.

PALMARÈS

BŒUFS LIMOUSINS HORS D'AGE. - 1^{er} prix: Magne, à Gimnel, frs. 400; 2. Jouhaux, aux Léonardoux, 300; 3. Chevalier, à St-Jean-d'Ataux, 200. Total: 900.

BŒUFS à 2 et 4 DENTS. - 1^{er} prix: Guichard, au Villageou, francs 400; 1^{er} prix: Dupontex, à la Jaubertie, 400; 2. Senrens, à Théorat, 300; 3. Pécoud, à Villeverneix, 200; 4. Coudert, à Villeverneix, 150; 5. Lavaud, à Champroueix, 100. Total: 1.550.

BŒUFS à 6 DENTS. - 1^{er} prix: Coudert, à Villeverneix, francs 400; 2. Beaugier, à Labattut, 300. Total: 700.

VACHES LIMOUSINES par PAIRE. - 1^{er} prix: Beaugier Louis, frs. 300; 2. Magne Camille, 200; Gumbertaud, 100. Total: 600.

VACHES LIMOUSINES SEULES. - 1^{er} prix: Tesson Joseph, francs 300; 2. Laclotte Camille, 250; 3. Brondel Michel, 200; 4. Choury, 150; 5. Lavaud Marcel, 100. Total: 1.000.

GÉNISSES. - 1^{er} prix: Réveillias, frs. 300; 2. Brondel, 150. Total: 450.

TAUREAUX. - 1^{er} prix et une médaille: Élevage MARBOT, frs. 300.

VACHES HOLLANDAISES. - 1^{er} prix et une médaille: Élevage MARBOT, frs. 400; prix supplémentaires: Penven, 150; Laclotte, 100. Total: 650.

NORMANDES. 1^{er} prix: Chevalier, frs. 200; 2. Prunat, 150. Total: 350.

BRÉSIL. - 1^{er} prix: Senrens, francs 350; 2. Pécoud, 300; 3. Cam, 200; 4. Chasselinas, 150; 5. Magne, 100; 6. Laclotte, 50. Total: 1.150.

BÉLIERS. - 1^{er} prix: Pécoud, frs. 250; 1^{er} prix: Cam, 250; 2. Laclotte, 200; 3. Magne Camille, 100. Total: 800.

CHEVAUX de TRAIT. - 1^{er} prix et une médaille: Élevage MARBOT, frs. 200.

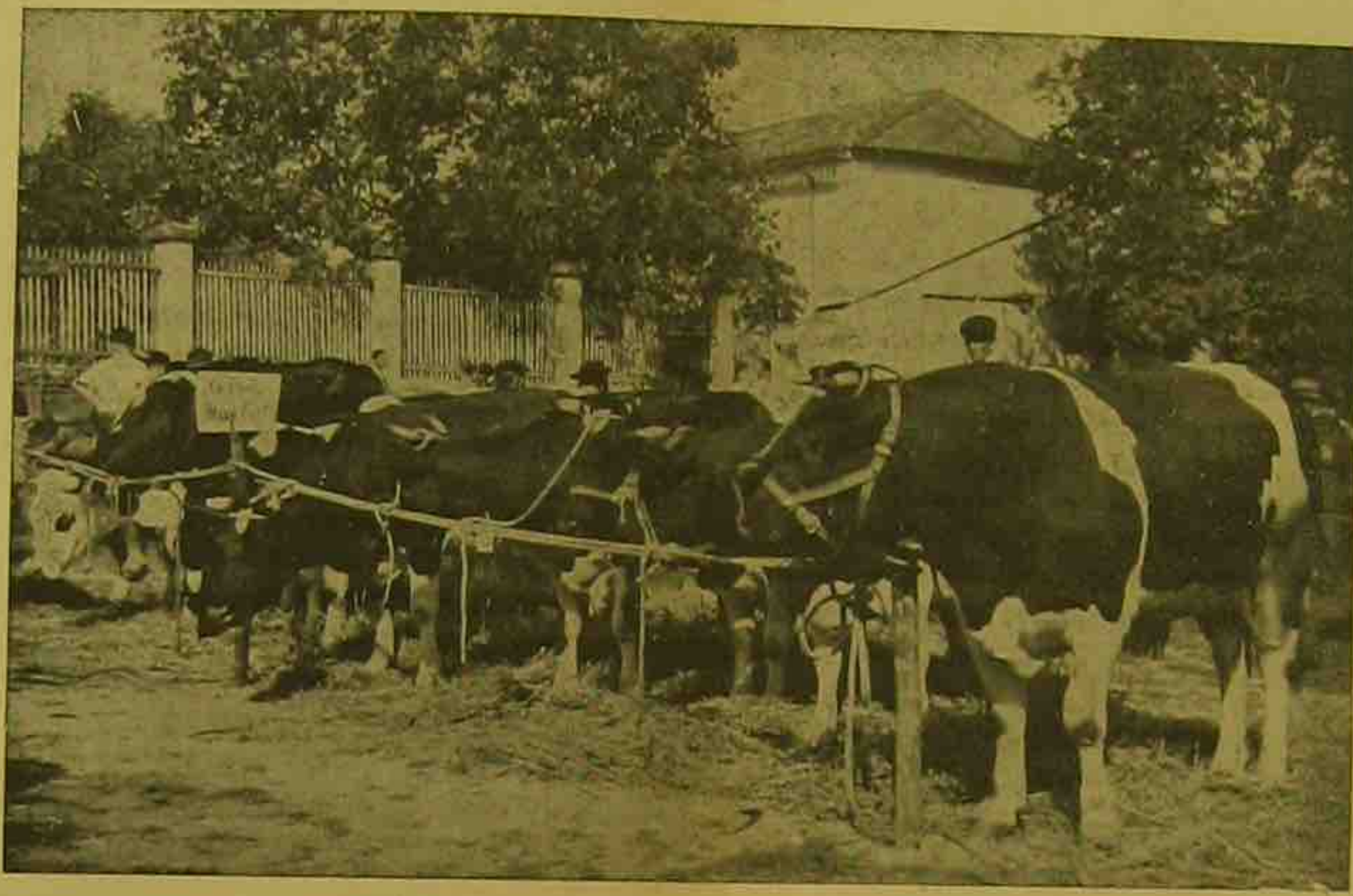
TRAIT LÉGERS. - Maury, à Saint-Jean-d'Ataux, francs 140.

VOLAILLES-PIGEONS. - 1^{er} prix: Beaugier, frs. 200.

CANARDS. - 1^{er} prix: Élevage MARBOT, frs. 100

POULES. - 1^{er} prix: Élevage MARBOT, frs. 75; 1^{er} prix: Léger, 75; 2. Élias, 50; 3. Beaugier, 25. Total: frs. 225.

PORCINS. - 1^{er} prix, médaille et et diplôme: Cabrol, aux Meuniers.



ÉLEVAGE MARBOT

hauteur qui lui est assignée. M. Fortané, Secrétaire général de la C. G. A., dans un clair exposé, traite de la question du blé et lance un appel en faveur de la culture. C'est après, au tour de M. Gory, Directeur des Services Agricoles du département, qui, dans une causerie très claire, développe différents sujets et félicite les lauréats.

Voici la composition du Comité:

Président d'honneur: Docteur Huot
Président actif: M. Ribeyrol
Secrétaire: M. Couderc
Trésorier: M. Lajarthe
Membres: MM. Brondel et Richard

Tous ont rivalisé de zèle et de dévouement et nous les en remercions, comme nous remercions chaleureusement aussi, MM. Gory, Directeur des Services Agricoles du département; Grégoire, Directeur des Services Vétérinaires du département; Fortané, Secrétaire général de la C. G. A.; Fabre, de Bassy,

Les mille et un châteaux du Périgord

Dans notre journal du 31 juillet, l'article Comment passerez-vous vos vacances? faisait allusion aux mille et un châteaux du Périgord.

Certains lecteurs nous ayant demandé des renseignements au sujet de cette expression leur paraissant hyperbolique, nous allons tâcher de leur donner satisfaction en empruntant à Châteaux et Manoirs du Périgord par G. Royal et J. Secret, le récit suivant:

On racontait autrefois en Périgord, à la veillée, sous le canton de la cheminée où pétillait un feu de sarments, la légende des châteaux du pays; elle fit rêver bien des générations de drôles. Le Bon Dieu, disait la Mère-Grand, voulait parsemer de châteaux le royaume de France. Il partit donc avec un lourd bissac, et, à la volée, comme du blé, il lançait ça et là des poignées de châteaux. Déjà il avait parcouru bien des provinces lorsque, passant par le Périgord, il donna un bon coup d'épaule pour remonter son énorme besace. Or, il s'aperçut qu'elle était crevée: elle baillait largement, laissant échapper des tours, des courtines et des poivrières. Alors, avant de reprendre le chemin du Paradis pour renouveler sa provision de créneaux, le Père Éternel secoua le fond de son bissac sur

les côtes pierreuses de la Dordogne, de la Vézère, de la Dronne, de l'Auvézère. Et tant et tant il en chut que nul pays ne se trouva plus riche en manoirs et châteaux.

En effet, il n'est pas de province en France qui puisse s'enorgueillir d'une telle moisson de vieilles demeures: dans les combes, sur les plateaux, dans les sylvies, dans les vignes, le long des fleuves, des rivières et des rivelets, partout des châteaux, des manoirs, des gentilhommières, des chartreuses, des tournebrides, des rendez-vous de chasse, des folies... Le Périgord en compte près d'un millier. Mais pourquoi cette floraison? C'est que le Périgord fut particulièrement riche en noblesse, et en noblesse terrienne: en 1365, il avait 59 châtellenies, et 360 avant la Révolution! La carte de Cassini, gravée au XVIII^e siècle, donne un nombre incroyable de repaires nobles, et de Thou pouvait écrire du Périgord: «Ce pays est si plein de noblesse qu'à peine il la peut contenir.» Il n'est que feuilletter l'Armorial du Périgord pour s'étonner d'une telle exubérance de noblesse, à croire que dans cette province la moitié de la population avait du sang bleu dans les veines.

Ces gentilshommes, bons serviteurs du roi, hantaient peu la cour, mais partaient volontiers pour l'armée. Profondément enracinés au sol, s'il leur arrivait d'aller à Paris ou à Versailles, ils gardaient à la semelle de leurs

bottes, à la molette de leurs éperons, un peu de glèbe périgord; ceux qui avaient au loin guerroyé revenaient vivre leur vieillesse chez eux et mourir où ils étaient nés. Tout comme les autres «gentilshommes campagnars de l'ancienne France» qu'a si bien décrits P. de Valsière, ils étaient en général besogneux, riches de plus d'honneur que d'écus! Cependant leur orgueil était de posséder un fier castel. Ceux dont l'aumônière avait quelque apostume bâtissaient un vrai château; d'autres, moins argentés, se contentaient d'un manoir; les plus pauvres, d'une gentilhommière (et, pour les poètes de ce temps, gentilhommière rimait volontiers avec chaumière); les tout à fait gueux, d'uneasure accolée à une maigre tourelle fleuronée d'une girouette. Ainsi, tous, quels qu'ils fussent, ont construit, quittes à vivre ensuite chichement de blé noir, de fèves et de châtaignes; tous ont construit parce que la pierre était le symbole et le signe de leur vanité nobiliaire. Il n'y eut donc hobereau en Périgord, si besogneux fût-il, qui n'eût son repaire et son pigeonnier. Mais pourquoi tant de tours, de créneaux, machicoulis, barbicanes, boulevards, ponts-levis, bretèches et poivrières? Pourquoi cet appareil militaire de la maison noble? Parce que la noblesse tenait essentiellement à marquer son privilège de défendre le sol, de verser son sang pour la cause commune; parce que, par imitation, certains parvenus enrichissaient leur nom d'une jeune particule, dégrassaient leur roture en construisant un repaire noble. Et voilà l'origine de tant de manoirs en Périgord.

(à suivre)

Le bure

A comp
la Sécurité
ponsables d
d'Entreprise
Pierrette e
blen lui re
Nous v

Un gra
Sécurité Soci
droits, c'est-à
leurs enfants,
au registre de
à un régime sp

Il convie
seront pas rée
dans leur dossi
condition qu'ils
situation de fan

Les enfant
rance du père o

Les enfant
son conjoint, qu
la Nation dont l'

Sont assimil
- ceux de
- ceux de
- ceux de
incurable

Pour que le
collatéral, il convi

- soit dans
- soit qu'ell
- soit qu'ell
- soit qu'ell
du ménage
du nombre

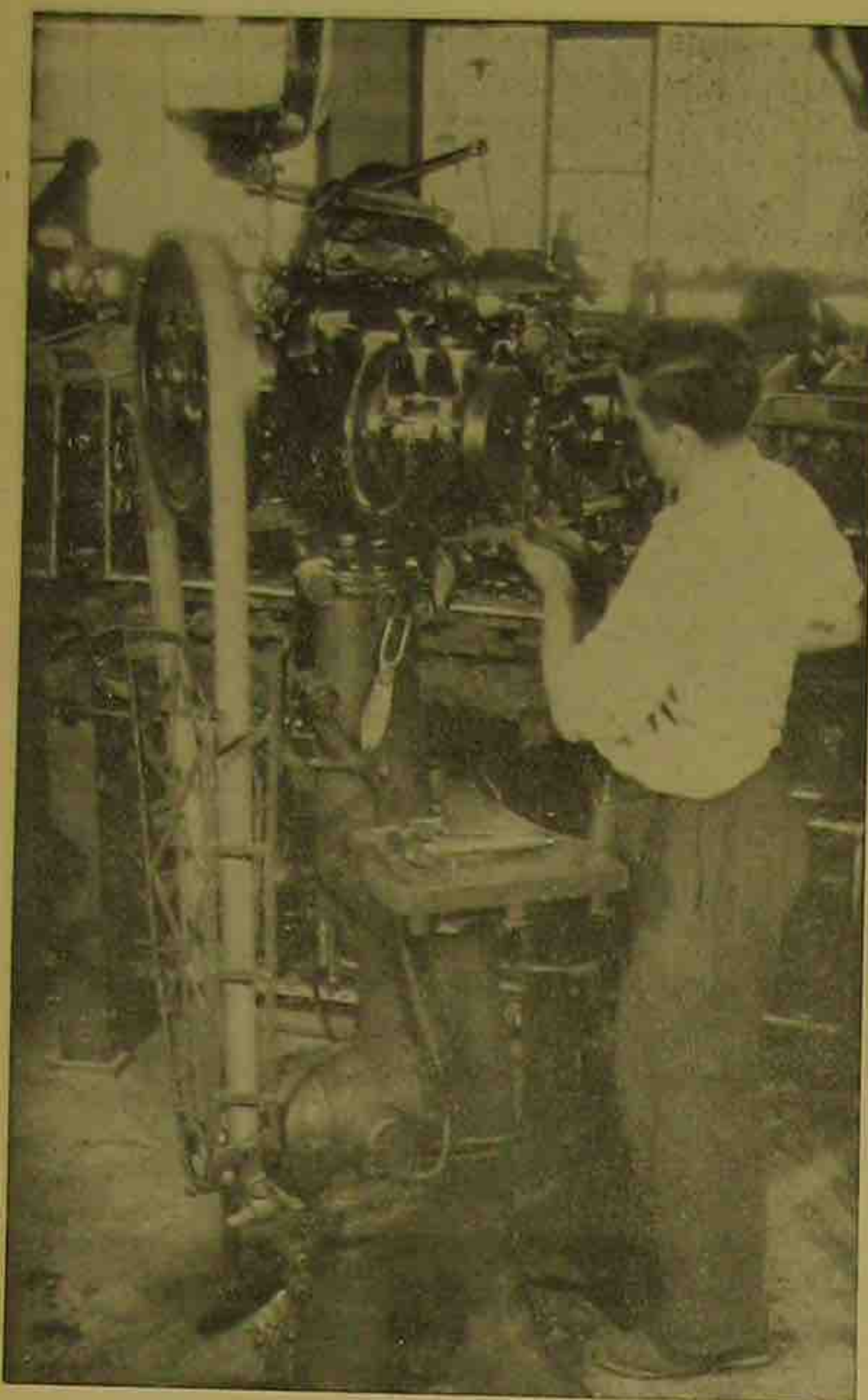
Il conviendra
ne peut pas suffire
tions pour bénéficie

La Caisse va
numéro d'ordre qu
pièces de prestation

Pour l'instant,
fournir aux assurés
nous soumettre les
nous nous adresser

Tout d'abord,
rante-huit heures de
intermédiaire. Cette
lée d'une manière con
de travail, et comport

conjoint ou d'un enf
salaire délivrée par l'
Les feuilles de

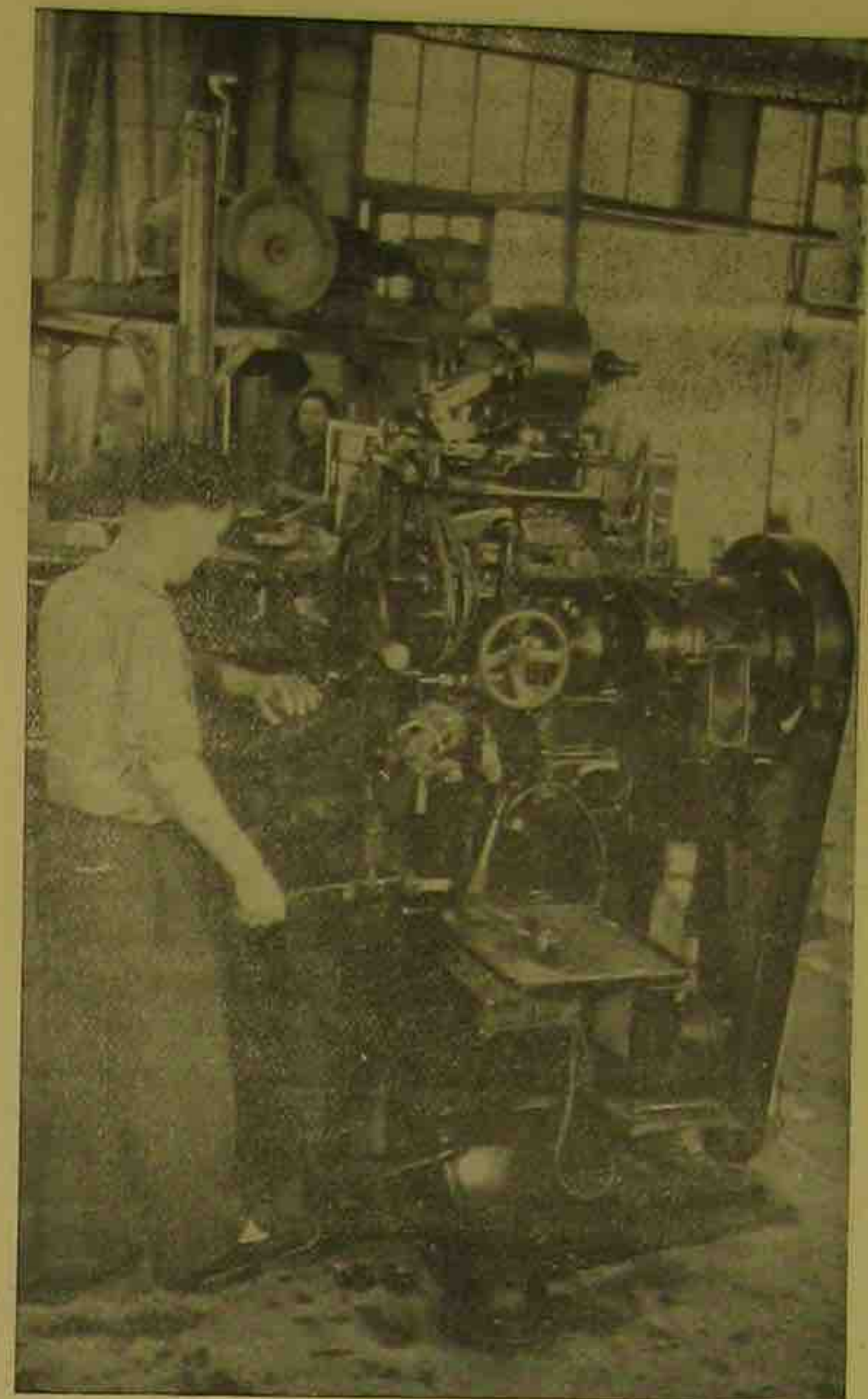


Après le tirage en longueur, le monteur de côtés donne un coup de pince à la main vers l'avant, à chaque flanc, pour éviter que la doublure plisse, et tire ensuite doublure et dessus ensemble en maintenant solidement avec sa main gauche. Les flancs étant fixés, il ne reste plus qu'à placer toutes les pointes nécessaires en bien égalisant la peausserie.

Le montage des bouts. — Cette opération, photo de gauche, est facilitée par les couteaux qui fendent la peausserie, évitant ainsi les plis et permettant un montage plus plat.

Montage des emboîtages. — Ce travail, photo de droite, se fait au moyen d'une machine dite 18 ou 22 semences et plus communément *automate*. Un cuir de serrage et des plaques métalliques réglables font une forte pression sur le contrefort en attendant que les 18 semences clouent l'emboîtement sur la première d'un seul trait.

Comme nous l'avons déjà dit, le contrefort étant déjà galbé selon la forme, il est facile de se rendre compte que cette machine fait en plus du clouage, un *battage* parfait.



Le bureau du personnel nous communique :

Sécurité Sociale - Correspondant d'Entreprise

A compter du lundi 6 octobre, un service de Correspondant d'Entreprise pour la Sécurité Sociale a été institué dans notre Établissement. Les deux personnes responsables de ce service sont Monsieur MIGNON Camille, Secrétaire du Comité d'Entreprise, et Monsieur DUBOS Louis, Chef du Personnel. Mademoiselle ASTARIE Pierrette est chargée d'effectuer le travail s'y rapportant, et le personnel voudra bien lui remettre tous les dossiers maladie, qui seront ensuite transmis à la Caisse.

Nous vous donnons ci-dessous des renseignements sur les prestations.

Renseignements sur les prestations

Un grand nombre d'assurés sont actuellement mal disposés à l'égard de la Sécurité Sociale parce qu'ils se voient réclamer des pièces justificatives de leurs droits, c'est-à-dire soit un bulletin de mariage, soit les bulletins de naissance de leurs enfants, soit une attestation au sujet de leur conjoint qui ne doit être ni inscrit au registre des métiers et du commerce, ni exercer une profession libérale, ni soumis à un régime spécial, tel que S. N. C. F. par exemple, ni exercer une activité agricole.

Il convient de faire observer aux assurés que ces pièces justificatives ne leur seront pas réclamées à chaque dossier de prestations, mais qu'elles sont classées dans leur dossier individuel et qu'elles ne leur seront pas demandées de nouveau, à condition qu'ils nous avisent des changements qui pourraient survenir dans leur situation de famille.

Les enfants à charge bénéficiaires des prestations maladie du chef de l'assurance du père ou à défaut de la mère sont :

Les enfants de moins de seize ans non salariés à la charge de l'assuré ou de son conjoint, qu'ils soient légitimes, naturels, reconnus ou non, adoptifs, pupilles de la Nation dont l'assuré est tuteur, ou enfants recueillis.

Sont assimilés aux enfants de moins de seize ans :

- ceux de moins de dix-sept ans placés en apprentissage ;
- ceux de moins de vingt ans qui poursuivent leurs études ;
- ceux de moins de vingt ans qui sont, par suite d'infirmités ou de maladies incurables, dans l'impossibilité permanente de se livrer à un travail salarié.

Pour que les prestations puissent être accordées à l'ascendant, descendant, collatéral, il convient d'exiger la justification que la mère se trouve :

- soit dans l'obligation d'exercer une activité professionnelle ;
- soit qu'elle est décédée ;
- soit qu'elle a quitté le domicile conjugal ;
- soit qu'elle se trouve dans l'incapacité physique, soit de se livrer aux soins du ménage, soit d'en assumer la totalité par suite de maladie prolongée ou du nombre des enfants présents au foyer.

Il conviendra de considérer que s'il y a plus de 4 enfants au foyer, la maman ne peut pas suffire seule aux soins du ménage et que l'ascendant remplit les conditions pour bénéficier des prestations.

La Caisse va attribuer à chacun des correspondants locaux ou d'entreprise un numéro d'ordre qu'il aura soin de mentionner à l'aide d'un timbre sur toutes les pièces de prestations qui lui seront remises par les assurés.

Pour l'instant, il vous est demandé seulement de constituer les dossiers, de fournir aux assurés des indications sur leurs droits et les formalités à remplir, et de nous soumettre les dossiers. Lorsque ceux-ci seront incomplets, c'est à vous que nous nous adresserons pour réclamer les pièces manquantes.

Tout d'abord, il faut appeler l'attention des assurés sur l'envoi dans les quarante-huit heures de la première constatation médicale de la carte-lettre par votre intermédiaire. Cette carte-lettre, qui nous permet d'ouvrir le dossier, doit être libellée d'une manière complète et très lisible. Elle doit préciser notamment s'il y a arrêt de travail, et comporte les noms et numéro matricule de l'assuré même s'il s'agit du conjoint ou d'un enfant non assuré. Elle doit être accompagnée d'une attestation de salaire délivrée par l'employeur et afférente au mois précédent.

Les feuilles de maladie sont valables, les deux premières huit jours, les sui-

vantes quinze jours. Elles doivent mentionner leur validité : valable du au et nous être retournées régulièrement dès la date de leur échéance, sans attendre qu'il y ait plusieurs feuilles, car nous serions en droit dans ce cas de ne régler que la dernière feuille.

Lors de la fin de la maladie, il faut obligatoirement nous adresser un certificat de l'employeur constatant dates arrêt et reprise du travail.

Pour l'achat de ceintures, bandages, appareils de prothèse dentaire, l'accord préalable de la Caisse est indispensable. Sans cet accord de notre Médecin Conseil avant l'achat ou le départ, notre Caisse ne peut rien rembourser. Il en est de même de certains actes médicaux, mais c'est le Médecin traitant qui connaît ces actes ; l'assuré nous envoie alors un bulletin d'information ou d'entente préalable.

L'assuré doit savoir que s'il fait appel à un praticien autre que celui de la commune où il réside ou à défaut de la commune la plus proche, l'excédent des frais est à la charge exclusive de l'assuré.

Il doit savoir également que la Caisse ne peut rembourser des frais pharmaceutiques que s'il y a eu prescription médicale (feuille de maladie). Les frais pharmaceutiques autres que l'achat des médicaments : analyses, recherches biologiques, auto-vaccins, etc., ne sont remboursés que sur avis du Médecin Conseil de la Caisse.

Les verres correcteurs ne donnent lieu à remboursement que s'ils sont prescrits par ordonnance médicale.

Préalablement à toute hospitalisation, l'assuré doit aviser la Caisse et indiquer l'établissement dans lequel il a l'intention d'être hospitalisé, car, dans ce cas, également l'accord préalable de la Caisse est nécessaire.

Afin d'éviter des réclamations inutiles de l'assuré, il convient de l'informer qu'il ne peut prétendre à autant d'indemnités journalières que de jours de repos, en raison du délai de carence de trois jours.

Au cas d'hospitalisation, l'indemnité journalière est réduite.

Si un accidenté du travail est malade, les indemnités journalières A. S. et A. T. ne peuvent pas cumuler.

Vous aurez à prévenir l'assuré malade qu'il ne doit pas quitter sa résidence sans autorisation préalable de la Caisse pour quelque motif que ce soit et même sur prescription du médecin traitant. Ces dispositions doivent être respectées afin de permettre aux agents visiteurs d'exercer leur contrôle. Si l'assuré veut se soustraire au contrôle médical ou administratif, les prestations tant en nature qu'en argent sont suspendues.

Il convient d'informer les assurés qu'ils n'ont pas droit automatiquement au bout de 6 mois de soins, s'ils ne sont pas guéris, aux prestations de l'assurance longue maladie ou invalidité.

Des règles précises régissent l'attribution de ces prestations et leur octroi est subordonné à une décision du Comité de Longue Maladie ou de la Commission Régionale d'Invalidité.

Maternité. — Recommander à l'assurée d'adresser à la Caisse la déclaration de grossesse au plus tard dans les 4 mois précédant la date présumée de l'accouchement. Si cette déclaration est faite plus tard, la Caisse ne rembourse que 80 % des prestations.

Les indemnités journalières ne sont dues aux assurées que si celles-ci cessent tout travail salarié pendant au moins 6 semaines.

À la réception de la déclaration de grossesse remplie par la sage-femme ou le médecin, la Caisse délivre un carnet de maternité. L'assurée nous retourne chaque feuillet lorsque le praticien a exécuté l'acte prévu. L'intéressée doit subir 3 examens prénataux et un examen postnatal.

Dans les 3 jours suivant l'accouchement, elle doit adresser à la Caisse un certificat d'accouchement.

Si l'accouchement a lieu à l'hôpital public, nous remboursons 12 fois le prix de journée.

Si l'accouchement a lieu dans une clinique, nous remboursons la même somme que si l'accouchement avait eu lieu dans l'hôpital le plus proche.

Si l'accouchement a lieu à domicile, nous remboursons 2200 + 200, ou 2400 + 200.

SPORTS

Meeting d'Athlétisme de Sainte-Foy-la-Grande le 24 août 1947

Notre jeune équipe d'athlétisme s'est encore signalée à l'occasion de sa deuxième sortie, en faisant du bon travail, contrairement aux appréhensions passagères de notre moniteur, devant les défections de certains joueurs lors du départ, et devant le manque d'entraînement durant les vacances.

Après l'agréable voyage où comme à celui de Gardonne la gaieté ne fit pas défaut, et après un excellent repas, nos jeunes, groupés autour de leur entraîneur, se trouvaient donc devant une assistance nombreuse sur le coquet stade de Ste-Foy.

Si l'on considère les équipes en présence, telles que Bordeaux, Libourne, Ste-Foy, etc., et les athlètes qui les composent, parmi lesquels se trouvent des champions notoires comme *Frustrier*, nous devons à la vérité, de dire que nos éléments firent des prouesses et qu'ils ont droit à nos félicitations.

Composition de l'équipe de Neuvic :

Cadets : *Choury, Surugue, Dubos, Bonnet.*

Absents : *Fare, Baudin, Lemain, Dubois.*

Juniors-séniors : *Lajugie, Bonhomme, Vergnaud M., Vergnaud Y., Grelin, Baylan, Dumoulin, Mauduit.*

Absents : *Darrouzès, Foulard, Pimouguet, Magne.*

RÉSULTATS

CADETS

80 mètres. — 3. Surugue (N).
 300 mètres. — 4. Dubos (N) ; 6. Bonnet (N).
 1000 mètres. — 4. Choury (N).
 Hauteur. — 3. Choury (N) 1 m. 47 ; 5. Surugue (N) 1 m. 42.
 Longueur. — 2. Dubos (N) ; 3. Choury (N) ; 6. Bonnet (N).
 Poids. — 3. Bonnet (N) 9 m. 85 ; 4. Choury (N) 9 m. 50 ; 7. Dubos (N).
 Relais 80 x 4. — 1. Ste-Foy ; 2. Neuvic ; 3. Gardonne.
 Classement général. — 1. Gardonne, 67 points ; 2. Ste-Foy, 52 1/2 ; 3. Neuvic, 42 1/2.

JUNIORS-SÉNIORS

100 mètres. — 1. Chaussier (SF) 11" 6/10 ; 8. Baylan (N)
 400 mètres. — 1. Giraud (UAL) 54" ; 7. Baylan (N) ;
 8. Bonhomme (N).
 1500 mètres. — 1. Gamette (Bordeaux) 4' 40".
 Hauteur. — 1. Baudry (UAL) 1 m. 69 ; 8. Lajugie (N) ;
 9. Bonhomme (N).
 Longueur. — 1. Comme (UAL) 5 m. 92 ; 7. Vergnaud (N) ; 9. Lajugie (N).
 Poids. — 1. Giraud (UAL) 12 m. 25 ; 7. Mauduit (N).
 Classement général. — 1. Entente Libournaise ; 2. La Flèche de Bordeaux ; 3. Stade Foyen ; 4. U. S. Neuvic ; 5. Gardonne.

Calendrier de la saison 1947-1948

SECTION RUGBY

28 septembre	Neuvic contre Condat à Neuvic
5 octobre	Neuvic contre Issigeac à Neuvic, Monbazillac
12 "	U. S. Bergerac (R) contre Neuvic à Bergerac
19 "	Issigeac contre Neuvic à Issigeac
26 "	Neuvic c. St-Astier à Neuvic, Championnat
2 novembre	
9 "	Ribérac c. Neuvic à Ribérac, Monbazillac
16 "	Repos
23 "	Montpon c. Neuvic à Montpon, Championnat
30 "	
7 décembre	Neuvic c. St-Cyprien à Neuvic, Championnat
14 "	Neuvic contre Coutras (R) à Neuvic
21 "	Rouffignac c. Neuvic à Rouffignac, Champ'
28 "	Eymet (R) contre Neuvic à Eymet
4 janvier	St-Astier c. Neuvic à St-Astier, Championnat
11 "	Neuvic c. St-Cyprien à Neuvic, Monbazillac
18 "	Le Buisson c. Neuvic à Le Buisson, Monbaz.
25 "	Condat contre Neuvic à Condat
1 février	Neuvic c. Montpon à Neuvic, Championnat
8 "	Neuvic contre U. S. Bergerac (R) à Neuvic
15 "	St-Cyprien c. Neuvic à St-Cyprien, Champ'
22 "	Coutras (R) contre Neuvic à Coutras
29 "	Neuvic c. Rouffignac à Neuvic, Championnat
7 mars	Neuvic contre Eymet (R) à Neuvic
14 "	Neuvic contre Issigeac à Neuvic
21 "	Vergt c. Neuvic à Vergt, Monbazillac
28 "	Neuvic contre Lalinde à Neuvic, Monbazillac
4 avril	Sarlat contre Neuvic à Sarlat
11 "	Neuvic contre Sarlat à Neuvic
18 "	
25 "	Match des vétérans

Liste des Championnats 4^{me} Série

ST-ASTIER, MONTPON, ROUFFIGNAC, ST-CYPRIEN, NEUVIC

Liste des équipes pour la Coupe de Monbazillac

Poule II
 ISSIGEAC, RIBÉRAC, ST-CYPRIEN, LE BUISSON, VERGT, LALINDE, NEUVIC

RÉSULTATS

Dimanche 14 septembre 1947

Football à Neuvic

NEUVIC (1) et MOULEYDIER (1) . . . 1 à 1

C'est par une chaleur tropicale et sur un terrain excessivement sec, que notre équipe vient d'ouvrir la saison.

Ce match du début, où il serait insensé de trop demander à notre onze, nous permet cependant de constater que notre équipe se soude et cherche de solides assises.

L'impression de cette première rencontre est bonne et le noyau des anciens infatigables, autour desquels se pressent les jeunes pleins de fougue et en meilleure con-

dition physique que l'année dernière, nous autorise beaucoup d'optimisme quant à la pleine saison.

Disons que pendant les trois quarts du match, Neuvic domina, et que Mouleydier, qui nous avait battus il y a un an, ne réussit son but que quelques minutes avant la fin de la partie.

Notre équipe : *Wehinger, Latz, Schonfeld, Clair, Mohr, Lajugie, Bonhomme, Choury, Rigaud, Cletz, Vergnaud M.*

Dimanche 21 septembre 1947

Football à Neuvic

NEUVIC (1) bat CHANCELADE (1) par 3 à 2

Après Mouleydier, c'est Chancelade qui vient s'incliner devant Neuvic malgré les chinoïseries de certains de ses joueurs qui nous font perdre au moins deux buts.

Notre équipe nous laisse une bonne impression et les jeunes incorporés ont bonne allure dans la ligne d'attaque. Il leur faut cependant de la discipline et beaucoup d'entraînement.

Fare marque un but et *Bonhomme* deux. *Schonfeld*, à l'arrière, mérite toutes nos félicitations.

CHANCELADE (R) bat NEUVIC (R) par 4 à 0

Nous devons être satisfaits de nos juniors qui se produisent avec confiance et avec beaucoup de cran dans ce premier match. Certes, il reste encore beaucoup à faire tant au point de vue technique qu'en condition physique, mais nous ne doutons pas qu'avec de l'entraînement et les conseils de leur moniteur, il y aura des progrès à rythme accéléré.

Ce match a été plaisant à suivre d'un bout à l'autre et à la première mi-temps le score était de 0 à 0. A la reprise, Chancelade convoitant le gain du match, renforce son équipe de cinq joueurs et finit par triompher malgré la courageuse réplique de Neuvic.

Grelin, Dumoulin et surtout le jeune *Fare*, se sont signalés.

Dimanche 28 septembre 1947

Football à Saint-Aulaye

NEUVIC (1 mixte) et ST-AULAYE (mixte) font match nul

Nos jeunes, comme dimanche dernier, n'ont pas su profiter de nombreuses occasions et ont laissé échapper la victoire. L'équipe nous laisse espérer, malgré tout, un beau championnat et un stage relativement court en seconde division.

Après trois dimanches, Neuvic reste invaincu, et de notables progrès sur l'année dernière, sont à souligner.

Rugby à Neuvic

CONDAT-LE-LARDIN (1) bat NEUVIC (1) par 17 à 3

Malgré cette défaite qui paraît écrasante pour certains, notre équipe, composée uniquement de juniors, vient de faire, sous la direction de *Martin*, un bon début de saison. Nos joueurs ont tenu bon et l'entraînement qu'ils vont suivre infatigablement ne tardera pas, nous en sommes sûrs, à leur faire connaître un premier triomphe.

Souvenirs de vacances

(Suite)

Nous traversons quelques bourgades d'ostréiculteurs et d'éleveurs : Ors, la Chevalerie, Grand Village, et nous arrivons à St-Trojan-les-Bains. Nous visitons le port où des bateaux de pêche sont amarrés, puis nous nous dirigeons vers la Grande Plage. Après trois kilomètres sur une route forestière de qualité médiocre — le sable envahit tout, — il faut continuer à pied ; nous laissons les vélos derrière un buisson, et nous atteignons la plage où de nombreux baigneurs s'ébattent parmi les vagues. Nous ne nous baignons pas car le temps presse. Nous reprenons les vélos, et c'est le gai retour. Nous arrivons au Château et nous allons attendre le dernier bac du Chapus, dans l'espoir de voir débarquer la seconde équipe qui doit nous rejoindre. Elle n'y est pas et nous sommes déçus. Comme la veille, le ciel s'est couvert de nuages noirs, et c'est par une pluie battante que nous rentrons au camp. "C'est à vous dégoûter" a dit Jo !

Le lendemain matin, mercredi, réveil en fanfare, Jo est de service et il en profite. Nous faisons une nouvelle promenade au Château pour divers achats. L'après-midi, nous continuons la visite de l'île. Après être partis du Château d'Oléron, nous nous dirigeons sur St-Pierre, soit une vingtaine de kilomètres. Le ciel redevenu bleu, le temps magnifique et la route excellente semblent nous donner des ailes, et à trois heures quarante cinq, nous roulons dans les rues de la ville. La cathédrale d'un style particulier, domine toute la région de son clocher rectangulaire. De nombreuses voitures sont stationnées devant le portail, et des touristes montent et descendent. Nous laissons les vélos contre un mur, et nous commençons l'ascension qui se fait par un escalier tournant. Après une soixantaine de marches, nous atteignons la plateforme, d'où nous apercevons toute l'île. Nous distinguons très bien la "lanterne des morts", et tout au loin, l'Océan. Nous resdescendons, car nous avons encore du chemin à faire. Nous nous dirigeons maintenant vers la Cotinière, port de pêche réputé pour ses homards. Là, il nous est permis d'assister à l'arrivée de nombreux petits bateaux de pêche qui rentrent, leur journée étant terminée. Des baigneurs ont installé sur la plage voisine et s'en donnent à cœur joie.

Mais il faut songer au départ, et après quelques achats, et notamment du beurre, nous reprenons la route qui est en très mauvais état. Par-ci par-là, de nombreux moulins à vent, la plupart sans ailes, dressent leur haute stature dans le soleil couchant,

Pour être fort, sois sain ;

pour être sain, fais de l'éducation physique

l'effet est magnifique. Nous atteignons le camp, où un peu de repos et un bon repas sont les bienvenus, après cette journée si bien remplie.

Le jeudi matin, ce sont les préparatifs du départ, car nous devons prendre un bac à St-Trojan à destination de la Tremblade. L'animation est grande, et armés de courage, nous attaquons les sept kilomètres qui nous séparent de l'embarcadère. Nous y arrivons un quart d'heure en retard, le bac est parti et il faut attendre le second qui ne passe qu'à onze heures. Nous nous installons à proximité d'un canot de sauvetage tout démolé par la guerre, et nous guetons le deuxième bac en profitant de cet intervalle pour nous baigner et pêcher les crabes. A midi moins vingt, nous embarquons, et après avoir traversé de nombreux parcs à huîtres et l'embouchure de La Seudre, nous mettons pied à terre à deux heures. Cet après-midi là fut très chargé ; nous avons visité tout le littoral, depuis les Mathes jusqu'à Mortagne-sur-Gironde, en passant par Royan, Saint-Palais, Saint-Georges et Merchers.

Le vendredi, nous reprenons la route de Bordeaux sous un ciel très couvert, et le soir, après avoir dépassé Blaye, où l'on aperçoit un bâtiment américain qui décharge du charbon, nous campons à dix kilomètres de St-André-de-Cubzac.

Le samedi matin, le réveil est plutôt maussade : il pleut, c'est décourageant. Mais il faut partir, et c'est sous une pluie qui redouble, que nous arrivons à Bordeaux ; heureusement que l'étape s'arrête là.

Le dimanche matin, très tôt, nous sommes à la place des Quincozes, où nous devons rencontrer une excursion organisée par "Le Sourire". Ils arrivent enfin vers huit heures, et c'est par une joyeuse journée aux bords de l'Atlantique, que s'est terminé notre grand voyage sur la Côte d'Argent.

Les pitchoun's